

Politique africaine

Politique africaine

150

Cameroun, l'État stationnaire



Crise politique, état de grâce
et avancée néolibérale en Éthiopie

Le Mali post-accord d'Alger

KARTHALA

Cameroun, l'État stationnaire

Dossier Entre la guerre civile dans les deux régions anglophones du Cameroun et la menace terroriste de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, la propagande du régime de Paul Biya autour de « la paix et la stabilité », fragile mais réelle pendant des années, vole en éclats. Pour se maintenir, le régime avait mis en place une dérégulation morale, sociale et économique. Fondée sur la redistribution clientéliste et le contrôle des élites politiques, cet ethos de la manducation s'est nourri d'un immobilisme ontologique. C'est l'État stationnaire dont ce dossier se saisit. Les nouvelles figures composites de l'opposition ont cependant mis à profit les réseaux sociaux et les projecteurs médiatiques braqués sur le pays. Se dessinent trois avenir possibles : l'implosion, le maintien du *statu quo* ou la renaissance. Les articles de ce dossier attestent tous d'une gouvernance centripète de la régulation des arènes politiques et de l'action publique. Le Cameroun entre néanmoins dans une ère pleine d'incertitudes et riche de leçons politiques.

Conjoncture La République fédérale démocratique en marche :
crise politique, état de grâce et avancée
néolibérale en Éthiopie

Mehdi Labzaé et Sabine Planel

Le Mali post « Accord d'Alger » : une période
intérimaire entre conflits et négociations

Abid Benchérif

Lectures La revue des livres

Coordonné par
Fred Eboko et
Patrick Awondo
avec les contributions
de Gérard Amougou et
René Faustin Bobo Bobo ;
Patrick Dieudonné
Belinga Ondoua ;
Marie Morelle,
Patrick Awondo,
Habmo Birwe et
Georges Macaire Eyenga ;
Mathias Éric Owona Nguini
et Hélène-Laure Menthong ;
Nadine Machikou et
Jean-Marcellin Manga.

Rédaction

Les Afriques dans le monde – Sciences Po Bordeaux

Domaine universitaire

11, allée Ausone - 33607 Pessac cedex

Tél.: 05 56 84 42 70 Fax: 05 56 84 43 24

e-mail: politique-africaine@sciencespobordeaux.fr

site Internet: <http://polaf.hypotheses.org/>

La Revue des livres continue d'être éditée au secrétariat parisien de la revue.

Les livres pour compte rendu doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Politique africaine, CERI, 56 rue Jacob, 75006 Paris (à l'attention de Sandrine Perrot).

Directeur de la publication: Laurent Fourchard

Rédacteurs en chef: Didier Péclard et Sandrine Perrot

Comité de lecture: Séverine Awenengo-Dalberto, Claire Benit-Gbaffou, Vincent Bonnecase, Raphaël Botiveau, Florence Brisset-Foucault, Hélène Charton, Tarik Dahou, Fred Eboko, Marie-Aude Fouéré, Thomas Fouquet, Alessandro Jedlowski, Dominique Malaquais, Alexis Roy, Boris Samuel, Étienne Smith, Mahaman Tidjani Alou

Responsables de la rubrique « Lectures »: Marie-Aude Fouéré (Revue des livres) et Boris Samuel (Autour d'un livre et Chroniques bibliographiques)

Secrétaire de rédaction: Yann Lézénès

Assistante de rédaction: Roxana Vermel

La revue **Politique africaine** est publiée par l'Association des chercheurs de *Politique africaine* (président Laurent Fourchard, trésorier Alexis Roy, secrétaire générale Séverine Awenengo-Dalberto). Avec le soutien du Fonds d'analyse des sociétés politiques (Fasopo), du Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po), de l'UMR Les Afriques dans le monde (LAM, Sciences Po Bordeaux), de l'Institut des mondes africains (Imaf).

Avec le concours du Centre national du livre.

Politique africaine est une revue à comité de lecture. Elle évalue aussi les textes rédigés en anglais, en espagnol et en portugais. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

Édition, ventes et abonnements

Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris

Tél.: 01 43 31 15 59 Fax: 01 45 35 27 05

e-mail: karthala@orange.fr • **site Internet:** www.karthala.com

Bulletin d'abonnement et bon de commande en fin d'ouvrage

© Éditions Karthala, 2018 (première édition papier, 2018)

ISBN: 978-2-8111-2571-4

Conception graphique: Bärbel Müllbacher

Photo de couverture: © Didier Péclard. Chantier de l'autoroute Kribi-Edéa, à proximité immédiate du port en eau profonde de Kribi, en septembre 2017.

Politique africaine

*Cameroun,
l'État stationnaire*

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

LE DOSSIER

Cameroun, l'État stationnaire

COORDONNÉ PAR FRED EBOKO
ET PATRICK AWONDO

INTRODUCTION AU THÈME

L'ÉTAT STATIONNAIRE, ENTRE CHAOS ET RENAISSANCE

Le présent dossier vise à aborder la question des dynamiques politiques camerounaises par le biais des lignes de fond et de fractures qui traversent ce pays depuis plusieurs décennies. La concordance entre les élections présidentielles d'octobre 2018 et la sortie de ce numéro commande de distinguer la situation structurelle et un moment d'historicité qui peut devenir ou pas un événement autour de cette échéance électorale. Ceci constitue une autre manière de convoquer la question de l'historicité dans la lignée de Bergson et Deleuze dont Jean-François Bayart s'est servi pour revenir sur cette distinction et nous permet d'insister sur la situation que ce dossier aborde et sur la question de l'événement qui en est une des illustrations, sans toutefois qu'il en soit le cœur :

« Le terme de moment est utile en ce qu'il implique un temps circonscrit, circonstanciel, contingent, saisi par son contenu, et par distinction au regard d'une durée plus longue. Ainsi appréhendé, le moment est un angle par lequel envisager l'historicité de manière moins structurelle que celui des situations de plus longue durée [...]. La *situation* désigne une forme d'interaction sociale dans sa reproductibilité et sa dimension centripète ; le *moment d'historicité* la combinatoire contingente de durées hétérogènes, saisie dans sa capacité à structurer une situation spécifique désormais susceptible de se reproduire. La première acception dégage la permanence d'une forme, l'autre le basculement historique dans cette forme, sans que cette distinction renvoie nécessairement à une succession¹ ».

1. J.-F. Bayart, « "Dessine-moi un MENA !" ou l'impossible définition des aires culturelles », *Sociétés politiques comparées*, n° 38, 2016, p. 21 et suivantes, voir notamment la partie « Moments d'historicité, situations, espaces historiques » (p. 21-28).

Ce dossier s'inscrit donc dans la perspective de la « situation » camerounaise, de manière contingente pour l'instant, par le « moment » de la période électorale de 2018. Cette situation est traversée par le fil d'Ariane que nous avons proposé d'appeler ici l'« État stationnaire », et qu'il convient d'éclairer.

L'ÉTAT STATIONNAIRE : ENTRE SITUATION ET ÉVÉNEMENTS

Qu'il soit caractérisé comme « sous-développé » ou « néo-patrimonial² », « autoritaire³ », « post autoritaire⁴ », « sorcier⁵ », ou simplement « absent⁶ », le pouvoir politique au Cameroun a déjoué tous les pronostics depuis trois décennies. La prééminence de ce régime semble conforter l'hypothèse gramscienne reprise par Bayart de la continuité du « bloc hégémonique⁷ », dont l'apparente vulnérabilité tranche avec une espérance de vie qui a fait dire récemment au président Biya, répondant à une question de journaliste à l'occasion de la visite du Président François Hollande à Yaoundé en 2015, « ne dure pas au pouvoir qui veut mais qui peut⁸ ». Cet « État ailleurs » nécessite aussi une analyse de sa « périphérie » qui relativise la puissance du centre directeur de Yaoundé⁹ en proposant des approches qui énoncent la complexité politique du « local », entre déséquilibre généralisé du territoire, revendications régionales localisées et contrôle politique des « révolutions passives¹⁰ » qui donnent à voir aujourd'hui un État stationnaire, pris dans le vertige de son « équilibre paradoxal ». Comme un patient dans le coma dont il est possible de prévoir la fin ou le retour à la vie, le Cameroun anticipe tous les projets qui le feront sortir de l'ornière de l'immobilisme et construit avec une force létale toutes les conditions pour que ses projets ne se réalisent pas ou que par bribes contradictoires.

Dans ce contexte, la catégorie émique traduisant l'état végétatif et incertain, autant que la quasi-impossibilité d'y remédier, est « le Cameroun, c'est le Cameroun ». C'est une curieuse exceptionnalité à laquelle semblaient se

2. J.-F. Médard, « L'État sous-développé au Cameroun », *Année africaine*, 1977, Paris, Pedone, 1979, p. 35-84.

3. A. Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

4. M.-E. Pommerolle, « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, n° 40, 2008, p. 73-94.

5. P. Geschiere, *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.

6. F. Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, coll. « Les terrains du siècle », 2011.

7. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

8. Voir la vidéo de la conférence de presse : <<https://www.youtube.com/watch?v=X2xBFFfKWD0>>, consulté le 8 novembre 2018.

9. L. Sindjoun, *L'État ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002.

10. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique...*, op. cit.

résigner les habitants d'un pays désormais énoncé à la façon d'une énigme dont le déchiffrement concerne davantage les médias et les politiques publiques internationales que le monde académique. En effet, si ce pays d'Afrique centrale fut l'un des plus étudiés par les sciences sociales africanistes entre les années 1970 et 1990, sa relative stabilité politique, la permanence de son agonie et le caractère anémique de sa vie sociale et économique ont toutefois bridé un renouveau de la pensée politique, sociale et économique au cours de la dernière décennie. Dans la rue, les supporteurs et les alliés du président répètent en chœur que l'« On ne change pas le changement », soulignant ainsi que le « Renouveau », qui était le mot d'ordre du président Biya à son arrivée au pouvoir en 1982, ne peut être infléchi. La confiscation et le verrouillage de la vie publique par un système d'une grande complexité ont largement été commentés. En réfléchissant sur « l'État stationnaire », ce dossier vise à participer au renouvellement de la pensée politique sur le Cameroun.

Définir l'État stationnaire

Comme toute notion, celle-ci vise à rendre intelligible un phénomène précis en assumant le risque initial de l'abstraction et en proposant des illustrations qui visent à attester de sa validité sous différentes déclinaisons. Ainsi, l'État stationnaire du Cameroun constitue un « fait social » au sens durkheimien du terme, à savoir « toute manière d'agir, de penser et de sentir extérieure à l'individu et douée d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elle s'impose à lui¹¹ ».

L'État stationnaire est une organisation politique qui produit un système d'allégeances clientélistes dont l'objectif central est la conservation du pouvoir. Il met à profit les ressources du pays et celles des partenariats internationaux, mobilise les élites administratives pour nourrir son dessein de perpétuation du pouvoir. Le système politique présidentieliste¹² s'est construit avec l'instrument politique qu'est le régime de l'ancien parti-État devenu parti dominant. Le régime politique ainsi désigné sur le socle du parti-État, l'Union nationale camerounaise (UNC) créée en 1966 par Ahmadou Ahidjo et transformé par son successeur Paul Biya en Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) lors du congrès de Bamenda en 1985, représente « l'ensemble des règles, recettes ou pratiques selon lesquelles, dans un pays donné, les citoyens sont gouvernés », tandis que le système hyper centralisé de type présidentieliste se présente comme « l'ensemble des éléments

11. É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1993 [1895], p. 14.

12. Voir L. Sindjoun, *Le président de la République au Cameroun, 1982-1996 : les acteurs et leur rôle dans le jeu politique*, Talence, Centre d'étude d'Afrique noire, coll. « Travaux et documents » n° 50, 1996.

d'ordre idéologique, institutionnel et sociologique qui concourt à former le gouvernement d'un pays donné, pendant une période déterminée» avec la clé de voûte de la prééminence présidentielle¹³.

Dans cette optique, l'État stationnaire affiche l'architecture d'une action publique et un faisceau de grands projets et de programmes de développement qui représentent des moyens au service du dessein politique ultime. La mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques ne sont pas assujettis à des sanctions politiques *stricto sensu*, qui n'interviennent qu'en cas de menace, fantasmée ou objective, sur la reproduction du régime politique au sommet duquel trône le sceptre présidentiel. La dynamique de l'État stationnaire est favorisée par des forces administratives centripètes qui résistent à toute forme d'autonomie susceptible de se soustraire au contrôle de la présidence. Celle-ci constitue la boîte noire du régime et représente le fait social total qui transcende tout le système politique, de sorte que l'immobilisme qui est au principe de l'action publique n'est pas un défaut politique mais un effet du système de production et de reproduction de l'ordre politique de l'État stationnaire. Il n'est assis sur aucune autre idéologie que celle de son adaptation à tous les changements internes et externes auxquels il fait face en déployant toutes les formes de réponses et de mesures qui lui permettent de se maintenir. La conjonction entre l'inertie de l'action publique et le contrôle politique acéré du pouvoir de domination définissent la forme de l'État stationnaire : un équilibre paradoxal, comme une personne en « sommeil paradoxal¹⁴ ».

L'État stationnaire s'est appuyé sur la construction du « bloc hégémonique » et de la dynamique de « l'assimilation réciproque des élites¹⁵ ». Cet équilibre paradoxal est le produit de plusieurs événements politiques et son armature est la résultante des leçons tirées d'une série de concours de circonstances. Leur conjonction a abouti à la perpétuation et/ou à la résistance du pouvoir présidentiel et de son régime depuis l'accession au pouvoir du président Biya.

Vers une sociologie historique de l'État stationnaire

Ce dernier accède à la magistrature suprême le 6 novembre 1982, suite à la démission, survenue deux jours plus tôt, du président Ahidjo dont il était le premier ministre. Paul Biya, 49 ans, successeur constitutionnel d'Amadou Ahidjo, n'aura que peu de répit, contrairement à ce que laisse présager son

13. *Ibid.*

14. Le « sommeil paradoxal » se définit comme l'articulation entre une phase de sommeil très profond avec une paralysie des muscles (l'action publique et les réformes) et des signes d'éveil attestés par des mouvements incessants des yeux (le contrôle politique des élites).

15. J.-F. Bayart, *L'État au Cameroun*, Paris, Presse de la FNSP, 1979.

parcours politique sans aspérité à l'époque. Le 22 août 1983, son prédécesseur est soupçonné de « complot contre la sûreté de l'État » et condamné à mort par contumace le 28 février 1984. Le 6 avril 1984, Paul Biya est confronté à une tentative de coup d'État attribué à Ahmadou Ahidjo.

Cette crise de succession sera la première épreuve du jeune président Biya à laquelle s'ajoute une première crispation identitaire entre « le Nord » du président Ahidjo et « le Sud » du président Biya. Ce traumatisme politique entraîne les premières recompositions de « l'équilibre ethno-régional » et le président Biya, qui était réputé n'avoir aucun terroir politique, va construire l'image d'un noyau dur formé simultanément autour des élites de l'ancienne province du Centre-Sud et de la ventilation de la représentation des autres provinces et départements au sein des appareils de gouvernement. Il crée le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), en 1985, dans les pas de l'Union nationale camerounaise (UNC) fondé par le président Ahidjo en 1966.

La concomitance entre la crise économique qui s'installe au milieu des années 1980 et s'accroît dans les années 1990, d'une part, et la libéralisation politique sanctionnée par les premières élections présidentielles pluralistes en 1992, de l'autre, va constituer une deuxième épreuve. Paul Biya gagne au forceps ces élections sur fond de contestation populaire et entre dans les années 1990 avec une économie à genoux que les programmes d'ajustement structurels vont astreindre à des mesures drastiques.

Pendant que le président vit reclus, la crise économique des années 1980 frappe le pays de plein fouet. Si l'on a pu parler de « miracle camerounais » après la découverte et l'exploitation de gisements pétroliers lors des dernières années du régime Ahidjo, le Cameroun tombe dès le milieu des années 1980 dans une profonde récession. Comme le soulignent Cogneau *et al.* :

« À partir de 1986, le Cameroun est entré dans une crise économique très profonde déclenchée par la chute des cours du pétrole et de ses principales exportations agricoles (café, cacao, coton), et accentuée par l'appréciation de son taux de change réel. Au début des années 1990, le tarissement progressif des gisements pétroliers est venu encore aggraver la crise de ses comptes extérieurs et de ses finances publiques. La contraction considérable des recettes publiques (divisées par deux en valeur nominale de 1985 à 1994) a contraint le gouvernement à un ajustement drastique de l'investissement public (divisé par cinq) et de ses dépenses de fonctionnement, puis, une fois ces possibilités épuisées, à des baisses de salaires nominaux sans équivalent ni précédent dans les autres pays de la Zone franc en 1993, juste avant la dévaluation du franc CFA¹⁶ ».

16. D. Cogneau, M. Razafindrakoto et F. Roubaud, « Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun », *Revue d'économie du développement*, vol. 4, n° 3, 1996, p. 28.

Entre 1983 et 1993, la paupérisation du Cameroun est comparable à nulle autre dans la sous-région¹⁷. La baisse des salaires des fonctionnaires ainsi que l'arrêt du recrutement dans la fonction publique, de loin le premier employeur, conduisent le pays vers une informalisation de l'économie. L'impact de cette dégradation progressive des conditions économiques des années 1980 sur la société camerounaise a été largement étudié, sans être réellement repris par les acteurs politiques. À titre indicatif :

«Selon les données de la Banque mondiale, la consommation par tête aurait baissé de 44 % sur la décennie 1983-1993, après avoir augmenté de 63 % dans la décennie antérieure. Selon des données d'enquête originales, la production industrielle formelle a également régressé de plus de 10 % sur la période 1983-1991¹⁸».

À partir des années 1990, cette situation économique aggrave la corruption. La prévarication et le déploiement des allégeances clientélistes remplacent les canaux habituels de la mobilité sociale et économique. S'ensuit une accentuation de la domination du champ politique et de la rétractation du régime en son centre élitare, «entre noyau dur et case vide¹⁹», entre centre et périphérie. La corruption généralisée devient un mode de survie quotidienne et une modalité de régulation politique. Dans le même temps, la mise en œuvre d'un code électoral taillé sur mesure permet à Paul Biya de gagner les élections de 1997. En l'absence d'une opposition réelle dont la principale figure, le Social Democratic Front (SDF) du «*Chairman*» John Fru Ndi, s'est dispensée en boycottant l'élection, et du fait du caractère asymétrique des règles du jeu politique, le président Biya avance sans résistance d'envergure. Dès ce moment-là, l'État stationnaire va avoir le champ libre, conquis du fait de l'essoufflement de l'opposition, du découragement de la partie combattante de la population qui voit se restaurer l'ordre contre lequel elle a lutté au début des années 1990. Pendant cette période, le Cameroun devient un des pays les plus corrompus du monde, selon les rapports successifs de l'ONG Transparency International²⁰. Paul Biya est réélu sans surprise en 2004 et en 2011.

L'État stationnaire bat son plein. Certaines de la puissance du régime d'auto-reproduction politique qu'elles dirigent, les autorités ont modifié la constitution de 1996 qui prévoyait deux mandats au maximum à la tête de l'État, en proposant en 2008 des mandats non limitatifs. Dès l'annonce de cette hypothèse de révision constitutionnelle, des tensions politiques ont vu

17. J.-J. Aerts, D. Cogneau, J. Herrera, G. de Monchy et F. Roubaud, *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala, coll. «Les Afriques», 2000.

18. D. Cogneau *et al.*, «Le secteur informel urbain...», art. cité, p. 28

19. L. Sindjoun, *L'État ailleurs...*, *op. cit.*

20. Transparency International, *Corruption Perceptions Index 1999*, <https://www.transparency.org/research/cpi/cpi_1999/0>, consulté le 7 novembre 2018.

le jour. Elles ont nourri les manifestations, dites des « émeutes de la faim », de février 2008, dont une des revendications reposait sur l'abandon de cette révision constitutionnelle, mais sans succès, puisque celle-ci a été maintenue, permettant à Paul Biya de devenir un « candidat perpétuel », en 2011 comme en 2018.

Les élections de 2018, organisées dans une relative légalité institutionnelle, vont toutefois voir émerger des figures et des forces politiques qui déploient l'image d'une opposition crédible, plurielle, pugnace et globalement pacifique, et donc d'une alternance possible.

2018 : DES ÉLECTIONS-ÉVÉNEMENT ?

Avec une mobilisation inédite des citoyens à travers les réseaux sociaux, dont l'utilisation est étrangère à l'ADN du régime en place, des débats quotidiens sur les chaînes de télévision et de radio et l'implication de la diaspora camerounaise, la campagne électorale de 2018 a pris un tour historique, du fait de la pluralité professionnelle et générationnelle des candidats. Sur les 28 dossiers reçus par Elecam, neuf candidatures ont été acceptées, parmi lesquelles celles des prétendants les plus sérieux du fait de leur mobilisation et de leur audience avant l'annonce officielle de la liste²¹. En face de Paul Biya, 85 ans et candidat du parti dominant, le RDPC, huit candidats sont entrés dans l'arène. Le SDF, autrefois porte-drapeau de l'opposition au régime du président Biya, a innové. En effet, en lieu et place du « *Chairman* » Fru Ndi, c'est l'ancien premier vice-président du parti, Joshua Osih (49 ans), qui a été élu président du parti et candidat à la présidence, à la faveur du retrait volontaire de Fru Ndi. Ce n'est pourtant pas ce changement à la tête du SDF qui illustre à lui seul la variété et la qualité des candidatures au scrutin présidentiel de 2018. Trois autres candidats vont marquer de leur empreinte la perspective d'une adhésion populaire et d'une alternance. Maurice Kamto (64 ans), professeur agrégé de droit public, membre de la commission du droit international des Nations unies, démissionnaire en 2011 du gouvernement dans lequel il a été ministre délégué à la Justice, garde des Sceaux dès 2004. Porté par le parti dont il a été co-fondateur en 2012, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), Maurice Kamto est sans doute des acteurs de l'opposition celui qui a préparé cette campagne de 2018 de plus longue date.

21. Une clause financière du code électoral permet une sélection quasi censitaire des candidats, à savoir une caution de 30 millions de francs CFA, l'équivalent de plus de 45 000 euros. Une barrière politique réduit les chances des candidats indépendants qui doivent réunir 300 signatures, à raison de 10 signatures de dignitaires dans chacune des 10 régions du Cameroun (élus, chefs traditionnels de premier degré).

Akere Muna (66 ans), anglophone, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun, ancien vice-président de Transparency International pour lequel il a été le fondateur d'un bureau au Cameroun, ancien président de la Commission économique et sociale de l'Union africaine et fils du premier ministre du Cameroun occidental anglophone Salomon Tandeng Muna, a lancé sa déclaration de candidature, portée par une plateforme regroupant diverses organisations de la société civile et des partis politiques. Il a été formellement le candidat du parti fondé par son frère aîné Bernard Muna, le Front populaire pour le développement (FPD). Après une campagne menée au Cameroun et à l'international auprès de la diaspora camerounaise en Europe et en Amérique du Nord, il se désiste quelques jours avant le scrutin, au bénéfice de Maurice Kamto avec lequel il crée une coalition. Aux côtés de ces personnalités dotées de *curriculum vitae* éloquentes va émerger une figure centrale de la mobilisation collective *via* notamment les réseaux sociaux : Cabral Libii, 38 ans, politiste, contractuel au sein de l'université de Yaoundé II. Celui-ci va d'abord initier en 2017 un mouvement citoyen baptisé « 11 millions d'inscrits » pour inciter ses compatriotes à s'inscrire sur les listes électorales. Figure de proue de la jeunesse sur Facebook et Twitter, Cabral Libii devient officiellement candidat à l'élection présidentielle sous l'égide du parti Univers²².

Le scrutin s'est déroulé le 7 octobre 2018. Le Conseil constitutionnel²³ annonce les résultats le 22 octobre 2018, qui sont contestés par les trois premiers concurrents du président sortant : Paul Biya (RDPC) remporte officiellement 71,28 % des suffrages, Maurice Kamto (MRC) 14,23 %, Cabral Libii (Univers) 6,28 %, Joshua Osih (SDF) 3,35 %. Les autres candidats se situent en dessous de 2 % des voix. Cette consultation électorale, si elle confirme le rouleau compresseur du « parti-État », laisse également poindre des perspectives d'émergence d'un autre Cameroun. À côté ou à la place de l'État stationnaire ? À ce stade, une réponse définitive serait précocement même si la question s'impose désormais.

22. Les autres candidats sont : Adamou Ndam Njoya (76 ans), maire de Foumban et ancien ministre sous Ahidjo ; Garga Haman Adjii (74 ans), ancien inspecteur général de l'État sous Ahidjo et ancien ministre de la fonction publique de Paul Biya ; Serge Espoir Matomba (39 ans), conseiller municipal de Douala IV ; Franklin Ndifor Afanwi (39 ans), ancien ingénieur informaticien devenu pasteur pentecôtiste.

23. Le Conseil constitutionnel a été créé par la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 mais il n'a vu le jour qu'à l'occasion de cette année électorale 2018, en janvier. Ses 11 membres sont nommés par décret présidentiel, suite à des propositions du président de la République (3 membres), du président de l'Assemblée nationale (3 membres) et du président du Sénat (3 membres) – le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale sont nommés par le président de la République – et du Conseil supérieur de la magistrature (2 membres). Voir <<https://www.prc.cm/fr/le-cameroun/les-institutions/177-le-conseil-constitutionnel>>, consulté le 5 novembre 2018.

Le scrutin présidentiel du 7 octobre 2018 représente sans doute une césure profonde dans la construction collective de l'image que les Camerounais et les autres ont du Cameroun et de son état stationnaire. En effet, l'année 2018 a vu éclore une dynamique nouvelle autour d'une opposition dont huit candidats se sont vus admettre à concourir contre le président sortant Paul Biya. À l'issue d'une campagne relativement paisible mais non moins active, les réseaux sociaux ont été les fers de lance de la mobilisation autour des différents candidats dont les idées, programmes et projets ont cassé l'image qui voudrait que l'opposition camerounaise n'existe pas. La visibilité des candidats au quotidien *via* les applications WhatsApp, YouTube, les réseaux Facebook et Twitter, a d'emblée neutralisé le logiciel classique du régime en place. En effet, le réflexe quasi pavlovien consistant à interdire toute manifestation, à contrôler ou à proscrire les réunions politiques des partis de l'opposition par le biais des préfets a incarné l'obsolescence du logiciel autoritaire en période électorale.

A contrario, la structure en charge de l'organisation des élections, Election Cameroon (Elecam)²⁴ a montré, avant le scrutin, des signes de sérieux et de transparence à travers l'application d'un code électoral par ailleurs très favorable à la reconduction *ad vitam aeternam* du prince. Cette transparence du point de vue de l'organisation matérielle du scrutin (délais et mise en place des bureaux et du matériel de vote) n'estompe pas les doutes sur la « neutralité » des membres de cette structure composée de deux instances : la Direction générale et le Conseil électoral. Les alinéas 2 et 3 du code électoral stipulent que :

« (2) Les membres du Conseil Électoral sont choisis parmi des personnalités de nationalité camerounaise, reconnues pour leur compétence, leur intégrité morale, leur honnêteté intellectuelle, leur sens patriotique et leur esprit de neutralité et d'impartialité. (3) Le Président, le Vice-Président et les membres du Conseil Électoral sont nommés par décret du Président de la République après consultation des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale et de la société civile ».

24. La structure dénommée Election Cameroon (Elecam) est créée par la loi 2006/011 du 29 décembre 2006, mais ne voit le jour que le 30 décembre 2008 à la suite de la nomination des membres du Conseil électoral par décret présidentiel. 18 membres constituent ce Conseil électoral, dont un président et un vice-président. Elecam a pris la suite de l'Office national des élections (Onel) créé par décret présidentiel le 19 décembre 2000 et dont les 11 membres nommés le 10 octobre 2001 appartenaient à l'époque en majorité au parti dominant, le RDPC. Voir « Le premier défi de l'Onel » [en ligne], *Cameroon-info.net*, 21 juin 2002, <<http://www.cameroon-info.net/article/le-premier-defi-de-lonel-79413.html>>, consulté le 5 novembre 2018.

L'alinéa 1 de l'article 24 du même code électoral précise, pour la direction générale d'Elecam : « Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint des élections sont nommés par décret du Président de la République pour un mandat de cinq (05) ans, éventuellement renouvelable, après consultation du Conseil Électoral²⁵ ».

Les débats qui ont suivi le scrutin présidentiel au sein du Conseil constitutionnel ont souligné le déficit de « neutralité » d'Elecam dans la gestion des bureaux de vote le 7 octobre et dans la promulgation des procès-verbaux pour lesquels trois partis politiques ont déposé des recours auprès du Conseil constitutionnel qui a essuyé des critiques similaires. Achille Mbembe en a conclu :

« En droite ligne des traditions coloniales de brutalité et de corruption, le suffrage universel est devenu l'un des multiples moyens par lesquels la tyrannie se perpétue. Les groupes dominants qui, depuis la fin de la colonisation, ont su détourner à leur profit la puissance publique à des fins d'accumulation privée exercent un contrôle absolu sur les finances publiques, les procédures d'attribution des marchés, le crédit, la réglementation, et surtout les principales rentes, qu'elles soient minières, forestières, ou agricoles. Ils disposent également de la force armée, de la police, de la gendarmerie, des unités spécialisées qu'ils peuvent transformer, en cas de nécessité, en véritables milices privées²⁶ ».

Au rang des questions actuelles, il y a d'abord l'effondrement des certitudes liées à la rhétorique pacifiste et la fissuration de l'idéologie de la « stabilité » ; ensuite, viennent l'exacerbation et la dramatisation de la compétition politique, comme on a pu le voir lors des élections présidentielles du 7 octobre 2018 ; compétition elle-même amplifiée par le renforcement des tensions communautaires. La crise post-électorale est à situer dans ce sillage.

Au-delà de cette conjoncture, la crise anglophone amplifie les faillites de l'État régulateur et centralisateur, en même temps qu'elle montre un État arc-bouté sur son « noyau dur » dans une case qui se vide de plus en plus de son sens intégrateur, pour reprendre la terminologie de Luc Sindjoun²⁷.

25. Voir le Code électoral : <<http://www.electionpassport.com/files/Cameroon-Electoral-Code-French.pdf>>, consulté le 5 novembre 2018.

26. A. Mbembe, « [Tribune] Au Cameroun, le changement ne viendra pas par les urnes » [en ligne], *Jeune Afrique*, 27 octobre 2018, <<https://www.jeuneafrique.com/654570/politique/tribune-au-cameroun-le-changement-ne-viendra-pas-des-urnes/>>, consulté le 5 novembre 2018.

27. L. Sindjoun, *L'État ailleurs...*, op. cit.

LA CRISE ANGLOPHONE

Sur fond de division ethno-culturelle, la « crise anglophone » déclenchée en 2016 a pris de plus en plus l'allure d'un conflit séparatiste opposant des combattants issus des deux régions anglophones à l'État camerounais²⁸. Amplifiée par les réseaux sociaux et les médias internationaux, cette crise présentée par les pouvoirs publics comme une « menace terroriste » cache pourtant mal les fractures d'un pays où couvent des tensions multiples.

La crise anglophone exprime la résurgence d'une mobilisation autonomiste construite sur une base identitaire. En effet, depuis cette période, les régions dites anglophones du Cameroun (Nord-Ouest et Sud-Ouest), autrefois constitutives du territoire sous tutelle des Nations unies dénommé Southern Cameroons, ont été saisies par un mouvement social protestant contre l'emprise d'un État central camerounais qu'ils considèrent monopolisé par les Francophones et qu'ils accusent de vouloir assimiler la composante anglophone, d'en exploiter les richesses de manière inique et d'avoir annexé ces régions. Le mouvement communautariste anglophone, qui traverse les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, a permis de réveiller une dynamique autonomiste qui s'était révélée après les deux « All Anglophone Conferences » (Conférence pan-anglophones) de Buea (1993) et de Bamenda (1994), puis avec la création du Southern Cameroons National Council (SCNC) en 1995. C'est effectivement au cours de la décennie 1990 que cet autonomisme reprend de l'ampleur, notamment son courant indépendantiste et sécessionniste qui revendique la constitution d'un État propre distinct de la République du Cameroun. Ce courant est apparu dans les années 1980 à l'initiative de l'avocat Fon Gorji Dinka qui plaidait en faveur de la création d'un État anglophone indépendant construit sur la base territoriale de l'ancien Southern Cameroons et dénommé Ambazonie.

L'autonomie anglophone réactivée dans les années 1990 s'est exprimée largement à travers les coups d'éclat des militants sécessionnistes comme la proclamation de l'Indépendance du Cameroun anglophone (Ambazonie-Southern Cameroons) sur les ondes de la radio-télévisée gouvernementale Cameroon Radio and Television (CRTV) en octobre 1999. Elle s'est également manifestée par des procédures comme celles déclenchée par les activistes Kevin Mngumne ou Ebenezer Akwanga devant la Cour africaine des droits

28. Sur l'histoire de la « question anglophone », voir P. Konings et F. B. Nyamnjoh, *Negotiating an Anglophone Identity*, Leiden, Brill, coll. « Afrika-Studiecentrum Series », 2003. Pour les développements récents et les enjeux de cette crise depuis 2016, lire International Crisis Group, « Cameroon's Anglophone Crisis at the Crossroad » [en ligne], *Africa Report*, n° 250, 2 août 2017, <<https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/cameroon/250-camerouns-anglophone-crisis-crossroads>>, consulté le 5 novembre 2018.

de l'homme et des peuples à Bangui. C'est ce mouvement, présent depuis de nombreuses années grâce aux activistes du SCNC, qui se réactive en 2016. Le mouvement de l'Affirmation anglophone va d'abord s'exprimer à travers la mobilisation des avocats conduite par Maître Agbor Balla et Bobga Harmony, et aussi à travers le mouvement des enseignants avec à sa tête Wilfred Tassang et Fontem Neba. Ce mouvement va systématiquement mettre à mal la volonté des pouvoirs publics et du régime du « Renouveau » de limiter les négociations à des questions sectorielles relatives à la nature du système juridique d'inspiration *Common Law* ou du système d'enseignement. Ainsi, les acteurs du mouvement social anglophone vont toujours essayer d'introduire la question du fédéralisme dans l'agenda des négociations avec le régime. Ce mouvement va s'appuyer, entre janvier et juillet 2017, sur des opérations villes mortes de plus en plus poussées et sur des actions de destruction d'écoles, d'hôpitaux, de dispensaires ou de boutiques. Le pouvoir central choisit pour sa part de tenter de faire régner l'ordre en faisant intervenir les forces dites de sécurité et de défense.

Entre août 2017 et 2018, la répression du mouvement social anglophone a pris un tour particulièrement brutal avec le déclenchement d'une véritable lutte armée conduite par une prolifération de groupes armés dits « Ambazoniens ». Dès lors, la situation est devenue véritablement difficile dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où les populations sont prises en tenailles entre la violence prédatrice des groupes armés sécessionnistes et la riposte coercitive des forces de défense et de sécurité. Cela a entraîné un afflux de déplacés vers le Nigeria ou les régions camerounaises voisines comme le Littoral ou l'Ouest. De nombreux villages ont été détruits du fait des affrontements entre les milices sécessionnistes et les forces de défense et de sécurité. Le dialogue a été rompu et même la libération de certains des leaders du mouvement anglophone (le magistrat Ayah Paul Abine, l'avocat Agbor Balla ou l'universitaire Fontem Neba, en août 2017) n'a pas contribué à apaiser les tensions. L'arrestation des leaders et des cadres de l'État autoproclamé d'Ambazone dirigé par Ayuk Julius Tabe n'a pas arrangé les choses. Même les initiatives d'apaisement lancées par des leaders religieux chrétiens et musulmans conduits par le Cardinal Christian Tumi n'ont pas décrispé la situation.

C'est sous l'angle fort habile du religieux que Nadine Machikou choisit dans ce dossier d'aborder la question anglophone, mettant en scène le croisement entre le registre de l'idéal et celui du fonctionnement de l'État stationnaire « au concret ». Le contexte religieux au Cameroun fait partie intégrante des joutes politiques²⁹ du pays et témoigne de l'historicité du politique dans ce pays.

29. P. Geschiere, *Sorcellerie et politique en Afrique...*, op. cit.

En revanche, la dimension magico-religieuse qui s'est inscrite au cœur des pratiques du pouvoir connaît une effervescence inédite depuis les années 1980. Cette galaxie religieuse, entre religions monothéistes et confréries ésotériques de toutes sortes, s'inscrit désormais au cœur des réseaux politiques. Les assassinats de religieux (au moins 14 depuis 1991³⁰) sont récurrents, avec des soupçons tout aussi fréquents de participation, réelle ou fantasmée, de personnalités politiques. Le Cameroun connaît une reconfiguration des pratiques religieuses sur fond de mysticisme. La trame de «l'invisible» dont traite le texte de Nadine Machikou confirme l'hypothèse de Jean-François Bayart qui en faisait un des «quatre schèmes culturels potentiellement contradictoires avec l'exigence libérale démocratique³¹». Sous les balles, avec des milliers de déplacés, de morts et de blessés, l'État camerounais affronte sans doute une des crises les plus sérieuses de son histoire post-indépendante dont Nadine Machikou explore les représentations mystiques dont elle fait une analyse politique significative permettant de mieux appréhender cet État stationnaire sous un de ses aspects les plus problématiques.

LA FISSURATION DE L'ETHOS DU RENOUVEAU

Pendant les 36 années du régime Biya, trois ordres d'idéologies au moins ont dominé la rhétorique politique, à savoir le «renouveau», «le changement» et la «paix». Le renouveau est directement inspiré du projet politique explicité par le président lui-même après son accession au pouvoir suite à la démission du premier dirigeant du pays Ahmadou Ahidjo en 1982. À travers son livre programme *Pour le libéralisme communautaire*³², le jeune président mettait en avant deux principes : rigueur et moralisation. Ces deux principes étaient censés apporter le «renouveau» et la «justice sociale» à la jeune nation camerounaise. Ces piliers axiologiques du «renouveau» se sont évaporés sous le rouleau compresseur de l'État stationnaire, l'émergence de Boko Haram et le conflit contre les sécessionnistes dans les régions anglophones du Cameroun. Autour de l'élection présidentielle du 7 octobre, les certitudes du régime, souvent portées par une rhétorique pacifiste, se sont muées en offensives contre des présumées «tentatives de déstabilisation» du Cameroun.

30. Voir une liste non exhaustive : <<https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Voici-la-liste-non-exhaustive-des-religieux-assassinés-au-Cameroun-413583>>, consulté le 5 novembre 2018.

31. J.-F. Bayart, «La problématique de la démocratie en Afrique noire : "La Baule et puis après?" », *Politique africaine*, n° 43, 1991, p. 15.

32. P. Biya, *Pour le libéralisme communautaire*, Lausanne, Favre, 2018 [1987].

Pour contrer la peur perceptible dans des rues désertées par des populations craignant l'escalade de la violence entre une opposition réinventée et des forces de l'ordre ayant investi l'ensemble de la ville, l'État stationnaire a repris l'argument largement éculé du complot contre le Cameroun. En pointant du doigt les séparatistes anglophones ou les rassemblements de l'opposition qui faciliteraient des attentats terroristes, le pouvoir a maintes fois instrumentalisé la peur, de telle sorte qu'à la fois ses fondements et ses causes se brouillent dans l'imaginaire des populations. Alors que la tension est montée d'un cran à la veille de l'élection, de nombreux Camerounais avaient en effet fait des provisions en soulignant sur les réseaux sociaux l'incertitude qui gagnait les rues ainsi que la peur de la contamination du reste du pays par la crise liée à Boko Haram et à la question anglophone.

Pour son avenir proche, nonobstant la propagande de la « stabilité du Cameroun », rien n'est écrit et l'année 2018 illustre, à travers cette échéance majeure, les lames de fond qui parcourent le Cameroun, au-delà de la partie visible de l'iceberg du « gouvernement perpétuel ». Dans ce dossier, Mathias Éric Owona Nguini et Hélène-Laure Menthong montrent comment, entre les années 1990 et 2010, la trajectoire politique de la démocratisation passive au Cameroun a été capturée par la stratégie dirigeante de gouvernement perpétuel. Ils dissèquent et analysent la démarche de pérennisation du pouvoir central étatique contrôlé par le Président Paul Biya et son régime du « Renouveau national » qui vise à neutraliser les possibilités d'alternance politique au Cameroun. Dans ce sens, les deux auteurs présentent la démocratisation camerounaise comme une démocratisation ambivalente et hybride qui oscille entre pluralisme et autoritarisme. Elle prend la forme d'une démocratisation janusienne que l'actualité électorale de 2018 médiatise fortement, de telle sorte que le mythe de Janus, sa double face et sa symbolique, sont l'expression de l'ambiguïté du Cameroun. Elle se situe entre le début de la fin de « la décompression autoritaire », pugnace mais fragilisée, et la perspective d'une renaissance sur les cendres d'un bloc hégémonique postcolonial³³ qui se fissure.

La question du pluralisme ambivalent de l'État stationnaire est la conséquence directe de l'éclatement de la vie politique dans les années 1990. Les différentes communautés ethno-régionales qui composent le Cameroun (environ 270 ethnies) se trouvaient jusque dans les années 1990 brimées dans le cadre du parti unique. La démocratisation et son multipartisme ont eu pour effet de libéraliser les formes d'associations, politiques notamment. Les partis qui s'affirment sur la scène politique échappent rarement à une cartographie régionale et linguistique, même si certains comme le SDF

33. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique...*, op. cit.

réussissent des alliances ponctuelles et recrutent des militants au-delà de leur base régionale. Ces différents partis vont pourtant s'enliser dans une compétition politique caractérisée par l'instrumentalisation de l'ethnie, du village, du clan, etc³⁴. Pour participer au « partage du gâteau national » que contrôle et distribue le RDPC, il faut montrer qu'on est une voix qui porte au niveau local (au village) et qu'au nom de ce village on revendique une part. Dans ce jeu de dupe dont les premières et seules véritables victimes sont les Camerounais ordinaires n'appartenant pas aux « élites », l'« équilibre régional », cette politique héritée de la colonisation que Mahmood Mamdani, repris par Francis Nyamnjoh, présente comme un outil de « despotisme décentralisé », aide le gouvernement de Paul Biya à redistribuer sur une base ethno-régionale. Francis Nyamnjoh souligne à juste titre les conséquences en termes d'exacerbation de la compétition politique locale et de division des forces politiques à l'ère du renouveau :

« La politique de discorde et de conflit, ainsi que la lutte pour le pouvoir sont donc subtilement reléguées au niveau des régions, tandis que le président, à la manière d'un grand jongleur, se joue des élites régionales ou ethniques en les opposant les unes contre les autres. Le président peut rester au pouvoir et se faire réélire à plusieurs reprises, sans jamais avoir à aller personnellement en campagne dans les régions. Car, dans le système d'équilibre régional et ethnique, les élections présidentielles consistent moins à voter pour le président en tant que tel qu'à tester la popularité des élites du parti dans les différentes régions³⁵. »

Si ce constat date des années 1990, il reste d'une incontestable actualité. La campagne pour les élections présidentielles d'octobre 2018 montre comment les élites travaillent à maintenir une « stabilité hégémonique » dans les villages. Dans ce scénario, le candidat sortant avait lancé sa campagne dans la région de l'Extrême-Nord à Maroua, en y prononçant un discours lapidaire et expéditif. En réalité, comme à l'accoutumée, les ministres, les directeurs généraux, les directeurs et les sous-directeurs, tous les hauts fonctionnaires et leurs obligés du parti-État étaient à pied d'œuvre dans la quasi-totalité du territoire depuis de longues semaines. Ils mobilisaient la main-d'œuvre étatique et faisaient main basse sur ses ressources. Ils participaient aux rituels « appels du peuple » à la candidature de Paul Biya, puis à son élection.

C'est dans ce registre que Jean-Marcellin Manga décrit dans ce dossier la dynamique des « appels » et des « contre-appels ». Il montre comment les

34. J.-F. Bayart, P. Geschiere et F. B. Nyamnjoh, « Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique », *Critique internationale*, n° 10, 2001, p. 177-194.

35. F. B. Nyamnjoh, « Cameroon: A Country United by Ethnic Ambition and Difference », *African Affairs*, vol. 98, n° 390, 1999, p. 106.

appels à la candidature de Paul Biya se fondent sur des loyautés politiques à partir desquelles opère le socle clientéliste du régime en place. *A contrario*, il met également au jour la manière dont les contre-appels mettent en scène les stratégies plurielles des *challengers* qui travaillent à éroder le symbolisme d'un régime qui se veut surplombant.

Ce que Jean-Marcellin Manga décrit constitue un rituel de la domination politique et de la résistance symbolique qu'elle rencontre. Les « appels » à la candidature de Paul Biya, lancés à chaque échéance électorale depuis les années 1990, consacrent ce que Bourdieu appelait des « rites d'institutions ». En ce sens, explique Pierre Bourdieu : « parler de rite d'institution, c'est indiquer que tout rite tend à consacrer ou à légitimer, c'est-à-dire à faire méconnaître en tant qu'arbitraire et à reconnaître en tant que légitime, naturelle, *une limite arbitraire*³⁶ ». Ainsi, les « appels » que Jean-Marcellin Manga examine mettent en évidence le zèle de certains dignitaires du régime et soulignent en même temps leur volonté de se montrer acquis à une cause pour laquelle le « silence » soumettrait l'individu et les groupes à l'incertitude des décisions du prince. Ces « appels » montrent une mécanique du parti dominant qui génère des réflexes quasi pavloviens dont la fonction consiste davantage à protéger qu'à soutenir la politique du prince dont aucune réalisation concrète n'est jamais mise en avant. Les initiateurs des « appels » érigent ainsi des barrières supposées séparer les semblables des « autres », en façonnant de matière artificielle des assignations identitaires qui se rapportent à des clivages politiques, des allégeances ethno-régionales, la complicité et/ou la duplicité des chefs traditionnels, des responsables administratifs, des sportifs et, plus récemment, des artistes.

Dans cette dynamique, l'objectif consiste à déclamer la soumission d'un ensemble composite auquel les auteurs des « appels » donnent une identité univoque, au risque parfois de bafouer la logique institutionnelle la plus élémentaire. Ainsi, lorsque le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, a décidé de conduire une liste des « élites du Sud » (la région d'origine du président Biya) dans une motion de soutien intitulée « Le Sud a son candidat : c'est Paul Biya », ladite liste comportait le nom d'un membre du Conseil constitutionnel, Jean Foumane Akame. La désapprobation des médias indépendants et des réseaux sociaux a entraîné une volte-face de l'auteur de « l'appel » qui a argué d'une erreur, affirmant qu'il s'était trompé entre la personnalité en question (Monsieur Jean Foumane Akame) et son épouse (Madame Marie Foumane Akame). En présentant ses excuses à Jean Foumane Akame, le ministre de l'Enseignement supérieur avouait donc implicitement

36. P. Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 43, 1982, p. 58. Souligné par l'auteur.

que sa liste avait été constituée sans l'avis et l'aval des signataires, assignés *de facto* dans le giron du régime. « Et comme tel, il présente ses excuses les plus sincères à Foumane Akame, ainsi que l'institution le conseil constitutionnel, dont "l'image et la crédibilité ont pu être involontairement écornées"³⁷ ». L'analyse de Pierre Bourdieu permet de préciser la structuration axiologique et cognitive de ce rite d'institution :

« Ainsi, l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il *signifie* à quelqu'un son identité mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous [...] et en lui notifiant avec autorité ce qu'il est et ce qu'il a à être³⁸ ».

RÉFORMER DANS UNE AMBIANCE DE « FIN DE RÈGNE » : LA GOUVERNANCE DE LA NEUTRALISATION

Comme la majorité des pays africains, l'État camerounais conduit des réformes post-ajustement, sous la houlette des institutions financières internationales (le FMI et la Banque mondiale). Cette co-construction de l'action publique s'effectue avec une kyrielle de partenaires : bilatéraux, privés, non gouvernementaux et associatifs dans ce qu'il est convenu de nommer « la matrice de l'action publique en Afrique³⁹ ». Au-delà de la propagande sur le thème des « grandes réalisations », ces réformes révèlent un jeu qui énonce un équilibre paradoxal de la scène politique au Cameroun : la gouvernance de la neutralisation. Il s'agit d'un jeu à somme nulle qui consiste à neutraliser toute velléité d'émergence d'une figure morale ou physique pouvant incarner une réussite ou un succès. C'est un phénomène qui recouvre plusieurs dimensions que ce dossier aborde à travers trois contributions. Celles-ci concernent directement les politiques et l'action publique (les *policies*), tandis que les trois textes précédents portaient davantage sur les arènes politiques (les *politics*). L'action publique au Cameroun s'intègre dans l'histoire contrastée des politiques de développement de ce pays depuis son indépendance. En effet, les grands projets agro-industriels du Cameroun trouvent leur essence dans les années 1960-1970 sous l'impulsion des programmes quinquennaux,

37. C. Wabo, « Cameroun : Fame Ndongo présente ses excuses à Foumane Akame cité dans une motion de soutien à Paul Biya » [en ligne], *Le Bled parle*, 29 mai 2018, <<https://www.lebledparle.com/actu/politique/1104607-cameroun-fame-ndongo-presente-ses-excuses-a-foumane-akame-et-au-conseil-constitutionnel>>, consulté le 5 novembre 2018.

38. P. Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », art. cité, p. 60. Souligné par l'auteur.

39. F. Eboko, *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015.

au fondement de la « planification » en Afrique pendant cette période⁴⁰. Dans la perspective post-ajustement au Cameroun, sept grands secteurs vont constituer l'armature de ces grands projets impliquant des partenaires étrangers, notamment français : l'agro-industrie, l'énergie, les transports, le secteur des BTP (bâtiments et travaux publics), les télécommunications, la grande distribution, les banques et assurances. Ces domaines d'intervention impliquent des réseaux d'alliances entre les patronats camerounais (le Groupement interprofessionnel du Cameroun, Gicam) et français (le Mouvement des entreprises de France, Medef) qui se meuvent dans le contexte des affaires, surpolitisé et contrarié par l'inertie, l'entrisme et l'instrumentalisation de l'économie par l'administration⁴¹.

Dans cet environnement, les nouveaux partenaires du Cameroun (dont la Chine) côtoient le partenaire historique qu'est la France dont les entreprises sont désormais soutenues par la dynamique de « la diplomatie économique » qui place les ambassadeurs dans la position d'être des soutiens directs des projets français. Dans cette configuration, les conditionnalités politiques inhérentes à « la bonne gouvernance » ou à « la démocratie » sont minorées par rapport à la protection des intérêts économiques. Par ailleurs, le soutien de la France s'effectue également à travers un accord partenarial nommé le Contrat désendettement développement (C2D), dans le cadre de l'allègement de la dette des pays africains. Passé sous silence dans les débats politiques nationaux, le C2D représente pourtant un bon point d'observation de la confrontation entre la mise en œuvre des politiques publiques et le positionnement politique des autorités camerounaises depuis le début de l'année 2008⁴². Dans le cadre du troisième C2D signé le 30 juin 2016 entre la France et le Cameroun et qui couvre la période 2017-2025, trois conventions viennent de voir le jour. Le 28 juin 2018, à trois mois de l'élection présidentielle, ces trois conventions ont engagé l'Agence française de développement (AFD) et le ministre de l'Économie du Cameroun pour un montant de 58,4 millions d'euros (38,4 milliards de francs CFA). Ces conventions concernent respectivement la valorisation et la transformation des produits agricoles, un Fonds d'assistance technique

40. Voir B. Samuel (dir.), « Raisons et imaginaires de la planification », *Politique africaine*, n° 145, 2017.

41. Ces développements économiques se sont nourris des conseils et des orientations de Fritz Eboko Ekoka, dans le cadre de la préparation de ce dossier et du dossier n° 145 de *Politique africaine* portant sur la planification. Voir B. Samuel (dir.), « Raisons et imaginaires de la planification », *op. cit.* Voir aussi dans ce dossier l'article de G. Amougou et F. Bobo Bobo. Nous remercions à titre posthume F. Eboko Ekoka qui nous a quittés le 11 septembre 2018.

42. Le C2D vise à résorber une dette du Cameroun vis-à-vis de la France de 957 milliards de francs CFA, soit presque 1,5 milliard d'euros. Voir Agence française de développement, « Comprendre le C2D : le principe, les réalisations, les nouveaux projets » [en ligne], 10 janvier 2018, <<https://cm.ambafrance.org/Comprendre-le-C2D-le-principe-les-realizations-les-nouveaux-projets>>, consulté le 5 novembre 2018.